

ACTYS diagnostics

9 mail Jean Zay, 93210 LA PLAINE SAINT DENIS - Tél. : 06 31 32 68 90 / E-mail : contact@actys-diag.fr
 RCS : 502 739 881 00014 - Compagnie d'assurance : MMA Entreprise / 114 231 812

CERTIFICAT DE SURFACE

Numéro de dossier : [REDACTED]

Date du repérage : **18/09/2019**

Durée du repérage :

La présente mission consiste à établir la superficie de la surface privative des biens ci-dessous désignés :

<p>Désignation du ou des bâtiments</p> <p>Résidence Liberté Saint Maurice – 2/4 avenue Winston Churchill - 9 avenue de Liberté et 2 rue Fragonard 94220 CHARENTON-LE-PONT</p> <p>Lot numéro 221, Section cadastrale D, Parcelle numéro 80, Désignation et situation du ou des lots de copropriété : Bat. H14; Sous-sol -1; parking n° 152.</p>	<p>Désignation du propriétaire</p> <p>[REDACTED]</p> <p>154 rue de Paris 94220 CHARENTON-LE-PONT</p>
<p>Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)</p> <p>MARTIN & FITOUSSI (huissier de justice) 3 rue Jean-Baptiste Marty-BP 16 94220 CHARENTON-LE-PONT</p>	<p>Repérage</p> <p>Périmètre de repérage : Parking.</p>
<p>Désignation de l'opérateur de diagnostic</p> <p>DELEAU Christophe ACTYS 9 mail Jean Zay, 93210 LA PLAINE SAINT DENIS Numéro SIRET : 502 739 881 Désignation de la compagnie d'assurance : MMA Entreprise Numéro de police et date de validité : 114 231 812 / 01 janvier 2019 au 31 décembre 2019</p>	
<p>Superficie privative en m² du lot</p>	

Surface au sol totale : 12,25 m² (douze mètres carrés vingt-cinq)

Résultat du repérage

Date du repérage : 18/09/2019

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage : Néant

Représentant du propriétaire (accompagnateur) : Huissier de justice

Tableau récapitulatif des surfaces de chaque pièce :

Parties de l'immeuble bâtis visitées	Superficie privative au sens Carrez m ²	Superficie habitable m ²	Surface au sol m ²	Observations
Sous-sol 1 - Parking n°152	0.00	0.00	12,25	2.45mx5.00m
TOTAL	0.00	0.00	12,25	

Superficie privative en m² du lot :Surface au sol totale : 12,25 m² (douze mètres carrés vingt-cinq)

« surface habitable conforme à l'article R.111-2 du Code de la construction et de l'habitation sous réserve de l'apparition du décret application prévue par la loi Alur article 54 »

Renseignements complémentaires

Tableau récapitulatif des renseignements complémentaires :

Parties de l'immeuble bâtis visitées	Superficie privative au sens Carrez m ²	Surface au sol m ²	Motif de non prise en compte

CACHET DE L'EXPERT

Signature et Cachet de l'expert : Fait à PARIS le 19/09/2019

Cabinet : ACTYS

Christophe
DELEAU

Signature numérique de Christophe DELEAU
 DN: c=FR, o=PARIS, ou=ACTYS SARL DELEAU CONSEILS, ou=ACTYS SARL DELEAU CONSEILS, ou=0002
 50273988100014, ou=DIPLOME DE DIAGNOSTIC
 cn=Christophe DELEAU, email=christophe.deleau@actys.fr
 Date: 2019.09.19.08:42:52 +02'00'

Nom du responsable : DELEAU Christophe

Nom du diagnostiqueur : DELEAU Christophe

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire**Remarque**

En l'absence de règlement de copropriété:

- la situation réelle n'a pas pu être comparée avec celle décrite dans celui-ci,
- le mesurage a été effectué selon les limites de la possession apparente et en fonction de la délimitation du lot faite par le propriétaire ou son représentant,
- les pièces ont été désignées selon les signes apparents d'occupation.

La présente mission rend compte de l'état des superficies des lots désignés à la date de leur visite. Elle n'est valable que tant que la structure et la disposition des pièces ne sont pas transformées par des travaux. La vérification de la conformité au titre de propriété et au règlement de copropriété n'entre pas dans le cadre de la mission et n'a pas été opérée par le technicien. Le présent certificat vaut uniquement pour le calcul de la surface totale. Le détail des surfaces ne vous est communiqué par ACTYS qu'à titre indicatif.